

Conception d'un programme d'E.P.I. efficace

Pr. Mounassif Mohammed
UFR en Sécurité et Santé au Travail
Faculté des Sciences de l'Education
Université Mohammed V-Souissi
Rabat

Introduction

L'objectif général d'un programme d'accroissement de la sécurité des lieux de travail devrait être soutenu par une stratégie de promotion soigneusement élaborée. Celle-ci sera axée sur les points suivants :

- la participation active de la direction et des travailleurs au programme et leur sentiment de responsabilité à son égard;
- le bien-fondé du programme;
- le déroulement du programme.

Le succès du programme d'EPI sera à la mesure de la collaboration et de l'appui de tous les intéressés. On obtiendra plus facilement cette collaboration en aidant les travailleurs à comprendre la nécessité de porter les EPI et en les incitant à les porter de bon gré plutôt qu'en exigeant qu'ils le fassent. Et les chances de réussite seront plus grandes si on démontre que les mesures de contrôle à la source et tout au long du procédé industriel ont été évaluées d'une façon globale et avec efficacité. Il pourrait être utile d'adopter un programme de sensibilisation dans le milieu de travail comprenant des ateliers, des films et, surtout, des discussions individuelles. Les affiches et la documentation écrite peuvent contribuer à la promotion du programme, mais elles ne devraient pas constituer le seul moyen de promotion.

Les fournisseurs d'équipements de sécurité, de façon générale, peuvent prêter leur concours, tout comme les associations et les organismes gouvernementaux de sécurité. Il va de soi que le processus de sensibilisation devrait être étayé par une politique claire de l'entreprise, qui s'appuie sur une base solide, exposant les responsabilités de chacun quant à l'utilisation des EPI.

Pourquoi tant de précautions à l'égard des EPI?

Les programmes d'EPI entraînent souvent un faux sentiment de sécurité; on croit en effet à tort qu'un travailleur est entièrement protégé du seul fait qu'il porte un équipement de protection. Or il ne faut pas négliger les principes élémentaires de sécurité tels l'entretien des locaux et la surveillance de la pollution.

Les EPI répondent à des critères qui ne reposent que sur une évaluation sommaire des conditions de travail réelles. On ne doit pas les utiliser en présence de dangers plus graves que ceux pour lesquels ils sont conçus, et l'évaluation des dangers potentiels doit tenir compte des

incertitudes. Malheureusement, les critères qui président à la conception des EPI ne peuvent prévoir toutes les éventualités.

L'utilisation de plusieurs types de protection à la fois (casque protecteur, protège-tympan, lunettes de sécurité, par exemple) ne doit ni augmenter le danger ni diminuer la capacité du travailleur d'accomplir sa tâche. Le port d'équipements de protection individuelle ne doit pas en soi créer un danger plus grand. Les gants protègent la peau pendant la manipulation d'équipement mobile, mais ils peuvent causer un risque d'empêchement dans le maniement d'une perceuse à colonne ou d'un tour à métaux.

L'inspection du travail demande qu'on utilise les EPI uniquement lorsque l'employeur a pris toutes les dispositions nécessaires quant aux mesures d'ingénierie, aux pratiques de travail, aux contrôles administratifs et à l'hygiène.

L'objectif d'un programme d'hygiène et de sécurité au travail étant de prévenir les maladies et les accidents professionnels, le premier choix en matière de protection ne doit pas porter sur les EPI. Ceux-ci, en effet, n'empêchent pas les accidents et n'éliminent pas les dangers. Ils n'influent aucunement sur les activités de contrôle avant l'exposition. *Ils ne font que réduire au minimum l'exposition et diminuer la gravité des blessures ou des maladies possibles.* Les EPI constituent une bonne stratégie de maîtrise des risques au moment de l'exposition. Mais, même bien utilisés, ils ne seront jamais pleinement efficaces sans la connaissance et la collaboration du travailleur. Les EPI constituent dans la pratique les *derniers moyens* de protection.

Exemple d'une liste de vérification d'un programme d'EPI

Le responsable du programme d'EPI devrait tenir compte des éléments suivants :

Conception d'un programme d'EPI

- Veiller à ce que les mesures d'ingénierie soient considérées en premier lieu, les EPI étant les derniers moyens de protection.
- Obtenir la participation active de tous les intéressés.
- Veiller à la désignation d'un responsable de programme.
- Procéder à la mise en place graduelle du programme selon un calendrier établi.
- Réévaluer le programme de façon continue.

Stratégie de promotion

- Faire connaître l'engagement de la direction à l'égard du programme.
- Veiller à l'adoption par l'entreprise d'une politique claire et concise.
- Évaluer le programme de sensibilisation.

Évaluation des lieux de travail

- Étudier les pratiques de travail, les méthodes de travail, le matériel et l'aménagement des installations.
- Recourir à des techniques d'analyse des risques professionnels afin d'intégrer à certaines opérations des principes et des pratiques de santé et de sécurité reconnus.

Choix des EPI

- Choisir des EPI correspondant aux dangers.
- Demander conseil sur les meilleurs choix possibles.
- Procéder à des tests en milieu de travail.
- Tenir compte du confort des EPI.
- Évaluer les coûts de leur utilisation.
- Veiller à ce qu'ils correspondent aux normes

Ajustement et utilisation

- . Veiller à ce que l'ajustement individuel des EPI fasse partie du programme.
- . Vérifier auprès des travailleurs qu'ils portent correctement les EPI.

Entretien

- . Veiller à ce que les travailleurs sachent comment procéder régulièrement à l'entretien et à l'inspection de leurs EPI.

Formation

- Voir à ce que tous les utilisateurs, les superviseurs, les responsables du choix, de l'achat et de l'entreposage des EPI reçoivent une formation.

Soutien

- Veiller à ce que des programmes de sensibilisation soient offerts de façon continue.

Vérification du programme

- Évaluer le programme au moins une fois par an.
- Comparer les dossiers de production et les registres de sécurité.

Responsabilités des travailleurs

Utilisation des EPI appropriés

- Veiller à porter les EPI convenant à la tâche. En cas de doute, s'adresser au responsable de la sécurité.

Entretien et inspection

- Inspecter les EPI avant et après chaque utilisation.
- Prendre soin des EPI en tout temps.
- Nettoyer tous les EPI après usage.
- Réparer ou remplacer les EPI brisés ou endommagés.
- Ranger les EPI dans un endroit propre et sec, à l'abri des rayons du soleil et des contaminants.

Formation

- S'assurer que l'on a reçu une formation sur la façon d'ajuster, de porter et d'entretenir les EPI.

S'assurer que le programme de formation explique bien quand porter des EPI, lesquels porter et pour quelles raisons.